



76 rue Louis Plana
31500 Toulouse
05.32.58.94.46
autoecoleplanapermis@gmail.com

Vous êtes français et avez entre 17 et 25 ans et n'avez pas encore effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Vous devez obtenir une attestation provisoire en instance de convocation à la JDC (ou attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national)

Voici les démarches pour obtenir cette attestation provisoire

- Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile afin de vous faire recenser (si vous ne l'avez pas encore fait) et obtenir une attestation de recensement.
- Adresser un mail de demande d'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national dans lequel vous joindrez :
 - **une copie de votre attestation de recensement,**
 - **une copie de votre pièce identité (en cours de validité),**
 - **votre numéro de téléphone,**le tout à l'adresse suivante : csn-toulouse.jdc.fct@intradef.gouv.fr
- pour finir, vous devez nous en fournir une copie que nous adresserons à la préfecture en charge de votre dossier d'inscription au permis de conduire.